

# Commise-Collaboratrice de cuisine / Commis-Collaborateur de cuisine (Chef d'entreprise)

RÉF | 6905

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Le collaborateur de cuisine exerce dans tous types d'établissements de restauration commerciale et sociale (restaurant traditionnel, gastronomique, à thème, brasserie, traiteur, restaurant d'entreprise hôpital, restaurant scolaire, cuisine centrale et industrielle, restauration mobile, bateaux, trains,...)

### Programme

- La formation de collaborateur en cuisine est une année préparatoire à :
  - la formation chef d'entreprise de restaurateur pour la partie « cuisine » ;
  - la formation chef d'entreprise de préparateur de plats traiteurs ;
  - la formation de coordination et d'encadrement de chef de cuisine.

Le candidat à la formation de chef d'entreprise "Restaurateur" suivra les cours des préparatoires "Commis-collaborateur de cuisine" et "Garçon / serveuse de restaurant".

- **Cours Professionnels :**

Cuisine menu simple; Cuisine menu élaboré.

- **Pratique professionnelle:**

**Attention :** Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

**MAIS, les cours professionnels seront suivis au choix, au Centre IFAPME de LIMAL, NAMUR, PERWEZ, DINANT, LIBRAMONT, VERVIERS, LIEGE, HUY, CHARLEROI, LA**

**LOUVIÈRE, MONS ou de TOURNAI.**

**Certification(s) visée(s)** CECAF (Certificat d'acquis d'apprentissage en formation) + Reconnaissance sectorielle HoReCa Fomation Wallonnie

**Type de formation** [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée** 1 année

**Horaire** En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

**Début** Septembre

**Coût** +/- 125 euros/an, contacter le Centre

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs** Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit le troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français). Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

**Remarques** **Formation en alternance.** Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle;**
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à

l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. ([Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences](#)).

Pour obtenir **les coordonnées des différents centres de cours**, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

**Date limite des inscriptions** : 31/10.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, veuillez cliquer [ICI](#).
- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)).

### Organisme

#### SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

